

Communiqué de  
presse pour diffusion  
immédiate



## L'AQIC ET BFL CANADA ANNONCENT UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR SOUTENIR L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DU CHANVRE ET DU CANNABIS

**Québec, le 13 mai 2025** – L'AQIC est fière d'annoncer son nouveau partenariat avec BFL CANADA, l'un des plus grands cabinets de courtage en assurance et de gestion de risques au Canada. Depuis le 22 avril 2025, BFL CANADA est devenu le fournisseur officiel de l'AQIC pour toutes les questions relatives à l'assurance. Ce partenariat s'inscrit dans la continuité de notre engagement à défendre les intérêts de nos membres et à leur offrir des services de qualité en collaborant avec des professionnels reconnus dans leur domaine.

En tant que partenaire officiel, BFL CANADA met à la disposition des membres de l'AQIC :

- des programmes d'assurance personnalisés pour les producteurs, transformateurs, distributeurs, et fournisseurs de services;
- des analyses de risques ciblées pour les défis spécifiques à l'industrie du chanvre et du cannabis;
- un accompagnement proactif dans la gestion des réclamations;
- des ressources éducatives et des interventions régulières via la plateforme de l'AQIC.

Ce partenariat marque une étape importante dans le soutien aux entreprises du chanvre et du cannabis au Québec, en leur offrant un accès direct à une expertise de haut niveau et à des protections adaptées aux réalités réglementaires et opérationnelles du marché.

Comme le déclare Pierre Leclerc, Président-Directeur général de l'AQIC, « Nous sommes heureux de pouvoir compter sur un acteur de premier plan comme BFL CANADA pour accompagner nos membres. Ce partenariat vient renforcer la résilience de notre écosystème et encourager l'adoption de meilleures pratiques en gestion des risques. À l'AQIC, nous avons à cœur d'identifier des avantages concrets pour nos membres, afin de les aider à naviguer dans un environnement d'affaires aussi particulier et exigeant que celui de l'industrie du chanvre et du cannabis. Ce type de collaboration est essentiel pour leur permettre de surmonter les défis et de soutenir leur croissance. »

Mylène Legault, Vice-présidente chez BFL CANADA, déclare quant à elle : « Nous sommes très enthousiastes à l'idée de joindre nos forces à celles de l'AQIC afin d'appuyer activement la croissance et la professionnalisation de cette industrie en pleine évolution. Notre objectif est d'accompagner les membres de l'AQIC avec des conseils adaptés et des protections complètes pour soutenir leur développement à long terme. »

## **À propos de BFL Canada**

En plus d'être détenu et géré par ses propres employés, BFL CANADA est l'un des plus importants cabinets de gestion de risques, de courtage d'assurance et de services-conseils en avantages sociaux au Canada. Ils répondent aux besoins de leurs clients en évaluant minutieusement leurs risques, défis et opportunités. Cela leur permet de les aider à maintenir stabilité et croissance stratégique. Leur modèle d'entreprise permet à leurs indispensables employés de faire preuve de créativité, de leadership et d'entrepreneuriat. Ces principes constituent leur raison d'être et les incitent à respecter leur engagement de soutenir leurs clients et les communautés avec lesquelles ils travaillent.

## **À propos de l'AQIC**

Forte de plus de 100 entreprises membres, l'Association québécoise de l'industrie du chanvre et du cannabis est la porte-parole de l'industrie avec les gouvernements et les parties prenantes. Elle propose bon nombre d'avantages et d'outils exclusifs au Canada à ses membres afin de leur permettre de développer leurs affaires et de prospérer. Cela, tout en respectant le cadre réglementaire et en visant l'atteinte des objectifs de santé et de sécurité publiques visés par la légalisation du cannabis, soit la réduction des méfaits associés à la consommation par l'offre de produits de qualité soumis à de rigoureux contrôles et la redirection de l'achat de cannabis vers l'économie licite. Elle a aussi pour mission de démystifier le cannabis et le chanvre et de démontrer leur plein potentiel, que ce soit pour des utilisations récréatives, culinaires, environnementales ou industrielles, par exemple.

Pour de plus amples informations, consultez le site : [aqic.ca](http://aqic.ca).

- 30 -

## **Demandes médias et services aux membres**

Caroline Shevlin  
Coordonnatrice  
Association québécoise de l'industrie du cannabis (AQIC)  
Téléphone : 514 834-9233  
Courriel : [info@aqic.ca](mailto:info@aqic.ca)